



MPPL

Mobilité Pour
Plus de Liberté

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION



Création de l'Association

une réflexion a été menée par 6 structures du champ de l'insertion du sud du département sur le problème de mobilité des personnes en insertion.

- DEFIS (Ancienne Brigades vertes)**
- Régie Rurale du Plateau**
- Tremplin 52**
- Poinfor**
- Mission Locale de Langres (PAIO)**
- Entr' in 52**

Cette réflexion a conduit à la création le 19 décembre 2003 de l'association Mobilité Pour le Pays de Langres.



Aujourd' hui

LE BUREAU

- ***Président***
Mr LEGOUGE Guy,
- ***Vice Présidente***
Mme BECHEREAU Monique, Directrice, mission locale langres
- ***Secrétaire***
Mr JEANPIERRE Pascal, Responsable d'antenne Tremplin 52
- ***Trésorier***
Mr HORIOT David, Directeur, DEFIS

- ***Membres***

Mr FOURRIER Thierry, Directeur, Régie Rurale du Plateau,
Mme CARNIO Christine, Directrice FLJT
Mme GALLY Evelyne, Formatrice en insertion professionnelle, POINFOR,
Mr SAVARD Laurent, Directeur, ENTRIN52



Mise à disposition de cyclomoteurs

Pour les structures d'insertion : nous avons aujourd'hui 11 cyclos 3 scooters sont en commande.

- **Le demandeur contacte son référent pour un projet d'insertion professionnelle ou sociale**
- **Le référent établit une fiche de liaison par notre site internet**
- **Le demandeur rencontre la permanente de MPPL pour établir son dossier**
- **La permanente effectue la mise à disposition après avoir vérifié les aptitudes à conduire**
- **Un contrôle mob est effectué toutes les deux semaines**

Pour les personnes nées après janvier 1988 le BSR est obligatoire



CONDITIONS

- **Le bénéficiaire a à sa charge l' essence et une caution de 40 € (pour les mobylettes) ou 80 € (pour les scooters), si les structures d'insertion ne la prennent pas à leur charge.**
- **2 € par jours d' utilisation lui sont facturés les deux premières semaines, 2,5 € les deux semaines suivantes et ainsi de suite jusqu' à 4€ qui est le maximum demandé.**
- **L' association met à disposition un cyclomoteur, un casque, un antivol et un gilet jaune**
- **Et elle prend en charge l' assurance.**



Coût d'un cyclomoteur

APPROCHE ECONOMIQUE D'UN SERVICE DE LOCATION 2 ROUES

POSTES	MODE DE CALCUL	VALEUR
Amortissement véhicule	Valeur achat sur 3 ans (1,5 / 3)	500 €
Frais entretien	20 € par mois	240 €
Assurance	260 € par an	260 €
Gestion administration location	22 h à 18 €	400 €
	Frais de structure 20 %	280 €
Unité de facturation	Journée utilisation	Total 1 680 €

150 j. = 11,2 € par jour



- **Depuis la création de MPPL, les personnes ont pu ainsi bénéficier de ce service dans le Sud Haut Marnais pour :**
 - **des missions intérimaires,**
 - **des recherches d'emplois,**
 - **des formations et des contrats d'apprentissage,**
 - **des emplois à durée déterminée et indéterminée.**

Afin de mieux répondre aux besoins exprimés, l'association développe son activité par l'ouverture d'antennes.



Nos autres activités

- **Site de covoiturage :**
 - mise en place par le biais de notre site internet centré sur le département de la Haute-Marne
- **Site des horaires :**
 - pour une lecture simplifiée des utilisateurs ou l'on pourra découvrir tous les moyens de transports publics et privés en relation avec le site VITICI du Conseil Régional pour les départements limitrophes.



- **Mise en place de journées de formation pour le BSR avec les jeunes de la Mission Locale de Langres en partenariat avec une auto école.**
- **Formation d' une aide au code de la route aux salariés de DEFIS (structure d' insertion).**



- **Travail sur la mise en place d'une plateforme de mobilité départementale.**
- **Atelier initiation à la conduite d'un deux roues avec la Prévention routière et une auto école.**



- Extension de l'activité sur le Pays de Langres :
- Travail avec les Communautés de Communes pour le développement de l'activités de MPPL dans le cadre du développement des Maisons de services.
- Signature de deux convention cadre relais services publics avec la CC du Bassigny et la CCVAM.



- **Nos financeurs :**
 - **Europe avec Leader**
 - **DIRECCTE**
 - **Le droit des femmes**
 - **Le Conseil Régional**
 - **La ville de Langres**



PLATEFORME DE MOBILITE DEPARTEMENTALE

- Pour la mise en place de la plateforme de mobilité nous travaillons en partenariat avec le Pays de Chaumont et la Ville de Saint-Dizier.



ETAT DES LIEUX POUR UNE PLATEFORME

- définition des services de la plateforme et modalité d' accès à ces derniers**
- appréhender le modèle économique découlant des décisions**
- positionnement des acteurs par rapport au portage global et à celui des activités**
- modalités de gouvernance et adjonction de nouveaux acteurs**



ORGANISATION FONCTIONNELLE DE LA PLATEFORME DE MOBILITE 52

Deux pôles

1° Gouvernance de la plateforme

- Anime les groupes territoriaux**
- Produit le « Guide des dispositifs » du 52**
- Coordonne les outils d'accompagnement collectif et individuel**
- Centralise les financements et les distribue selon un cahier des charges commun**
- Observe l'adéquation besoin /offre**
- Evalue les dispositifs**



2° Groupes techniques territoriaux

- **Regroupe les opérateurs locaux de mobilité et les acteurs du SPEL** (Service Public de l'Emploi Local avec la DIRECCTE)
- **Quantifie les besoins du territoire en terme d'outils de mobilité**
- **Propose à la plateforme des actions innovantes associant des financements locaux**
- **Identifie des référents mobilité dans les structures partenaires**



Approche budgétaire des services d'une plateforme de mobilité solidaire en faveur de l'insertion professionnelle

Services	Quantité	Coût unitaire	TOTAL
Location 2 Roues	3 200 j.	11,0 €	35 200 €
Location voitures	900 j.	20 €	18 000 €
Services DAD	50 000 kms	1,5 €	75 000 €
Atelier mobilité	40	300 €	12 000 €
Diagnostic	200	80 €	16 000 €
Accompagnement	100	350 €	35 000 €
Permis de conduire	50	2 000 €	100 000 €
BSR	50	200 €	10 000 €
Coordination - Animation	1 poste	47 800 €	48 800 €
Budget annuel			350 000 €

MPPL

**Mobilité Pour
Plus de Liberté**

